

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 50 (2023)
Heft: 5

Artikel: L'huile avec CBD? Un produit apprécié du public et interdit
Autor: Herzog, Stéphane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1051985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'huile avec CBD?

Un produit apprécié du public et interdit

Depuis fin 2022, les pharmacies suisses et autres commerces ont l'interdiction de vendre de l'huile avec CBD prête à consommer. Ce produit extrait du cannabis est utilisé comme tranquillisant et anti-douleur. Cette mesure est jugée contre-productive par certains médecins et pharmaciens.

STÉPHANE HERZOG

Depuis plusieurs années, des consommateurs suisses de tous âges avaient pris l'habitude de passer chez leur pharmacien ou dans un commerce spécialisé pour acheter une fiole d'huile avec du cannabidiol (CBD). C'est l'une des nombreuses molécules contenues dans le cannabis. Des personnes l'utilisent contre le stress, la douleur, l'insomnie. On en retrouve dans du cannabis à fumer et dans des crèmes. «La clientèle pour l'huile est très large. J'ai notamment une mère qui vient pour son fils autiste. C'est mieux que de donner des neuroleptiques», estime un pharmacien fribourgeois spécialisé dans la phytothérapie.

Or depuis fin 2022, une partie des vendeurs d'huile avec CBD ont décidé d'arrêter les ventes. En cause, une circulaire fédérale prohibant la vente de ces fioles, à moins d'y ajouter un répulsif pour la rendre impropre à la consommation. Dans ce cas, l'huile est alors appliquée sur la peau. Le CBD est passé dans la case médicaments. Il faut consulter son médecin pour obtenir une ordonnance. Chaque vente doit faire l'objet d'une information à l'OFSP. Dans la plupart des cas, il ne sera pas remboursé.

Ni un aliment, ni un médicament

La fronde contre l'huile avec CBD est partie de Genève, où le chimiste cantonal a proposé à ses homologues une campagne de tests. Les analyses ont révélé dans certains cas des problèmes de dosage de CBD ou de THC (la substance psychoactive du cannabis). Avec parfois un «dépassement des seuils toxicologiques». «Ces produits ne répondent pas aux exigences alimentaires et sont insuffisamment sûrs, ils ne peuvent donc pas être commercialisés», résume Patrick Edder, le chimiste cantonal de Genève. «Dès lors que le produit n'est ni un aliment, ni un médicament, il est hors des cases. Même sans le tester, nous l'avons interdit», indique Yann Berger, le chimiste cantonal de Neuchâtel.

Cette approche a heurté la Ligue suisse contre le rhumatisme. «Comment les patients souffrant de douleurs auront encore accès à du CBD comestible?», se demande Patrick Frei, porte-parole. Membre de la Société suisse du cannabis en médecine, la médecin Barbara Broers se désole. «Certes, il faut respecter la loi et la situation n'était pas parfaite, mais on avait un produit assez cher à la vente, dont les gens prenaient quelques gouttes avant d'aller dormir, avec peu de risque d'abus. C'est probablement mieux que de consommer des benzodiazépines ou d'aller dans



des magasins ou sur internet sans recevoir les conseils d'un pharmacien ou encore d'acheter des fleurs de CBD à fumer», dit-elle.

Une mesure pas toujours respectée

La mesure n'est pas toujours respectée. À Fribourg, le pharmacien cité plus haut continue de commander de l'huile avec CBD à ses grossistes suisse et allemand. Le taux de CBD est garanti par une fiche d'analyse, dit-il. À Berne, une pharmacienne explique être bientôt en rupture de stock. Elle n'en recommandera pas. Mais à regret. De son côté, le vice-président de la faïtière CI Chanvre, Cédric Heeb, juge que l'effet de l'interdiction sur la production suisse de CBD a été «considérable». «C'étaient Madame et Monsieur tout le monde qui venaient acheter ces fioles», résume-t-il. Son entreprise PhytoXtract, basée à Genève, est l'une des rares à avoir réussi une transition vers une huile avec CBD agréée par Swissmedic. «Le reste du marché est parti sur Internet», estime son directeur. Une partie des utilisateurs se replie sur le CBD à fumer. N'est-ce pas un échec en termes de santé publique ? «Le CBD à fumer est un produit du tabac et il est réglementé comme tel», répond la présidente des chimistes cantonaux, Alda Breitenmoser, qui dit comprendre la déception des usagers. «Mais s'il y a un risque pour les consommateurs, c'est notre devoir d'agir».

Frédéric Couderc, producteur de cannabis à CBD, examine la qualité de ses plantes dans son exploitation à Sierre
Photo d'archive (2018)
Keystone